



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

POLE SPORT  
D.R.A.J.E.S.



# PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

PARENTS,  
ÉDUCATEURS,  
PRATIQUANTS,  
DIRIGEANTS,  
**TOUS  
CONCERNÉS.**



# Comment agir pour protéger vos pratiquants ?

## **Quelques chiffres du Ministère de Décembre 2021 sur les 2 dernières années**

### Origine des signalements :

- 55% sont des victimes elles-mêmes ou proches
- 30% par le mouvement sportif
- 1% par des associations (Colosse, Voix de l'enfant, 119 ...)
- 6% par les services déconcentrés
- 10 % Autres.

Sexes des Victimes : 80% sont des femmes et des jeunes femmes .

### Age des victimes :

- 84% Mineurs.
- Pour les victimes mineures masculines, 51% ont moins de 15 ans.

### Typologie des violences :

- 89% sont sexuelles
- 10% violences physiques et psychologiques et 1% complicité inaction (avoir su et ne pas avoir dit)



# Comment agir pour protéger vos pratiquants ?

## Les principales questions

- Qu'est-ce que signifie pour vous le terme Cyber Harcèlement ?
- Y avez-vous déjà été confronté directement ou avez-vous été témoin d'une situation ?

---

### Sanctions encourues si je suis l'auteur de violences en ligne :

injures, diffamation publique  
**12 000 € d'amende**

en cas d'utilisation d'image d'autrui sans son autorisation d'utilisation  
**1 an de prison + 45 000 € d'amende**

si on usurpe l'identité de quelqu'un on peut risquer  
**1 an de prison + 15 000 € d'amende**

\* ses sanctions sont à titre indicatif pour 2020 (amendées et évolutives)

**Intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne**

**Propagation rumeurs**

**Piratage de comptes, usurpation d'identité digitale**

**Sexting (pornographie infantile)**

**Quand on est victime on vit un état d'insécurité permanent, isolement, fragilité**

## Les dangers du cyber harcèlement

# Les avancées du Ministère

Des campagnes d'affiches et autres outils des Fédérations, depuis la convention nationale de février 2020 c'est devenu un véritable sujet...

1 à 2 référents par Fédération + Un fichier SI Honorabilité

La boîte mail « [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr) » **Au 15 octobre 828 signalements pour 778 mis en cause.**

Les Enquêtes administratives + retrait de l'agresseur

Module de Sensibilisation dans les formations BP/DE (incitation/obligation)

Des actions de prévention dans le cadre d'un plan Ethique financiers (PST)

# Quelques rappels qui nous poussent à AGIR

« on vous a dit .... »  
**tu dois signaler**

Pour tous citoyens « Lambda » Art 434-3 du code pénal (pour acte sur un mineur non dénoncé ou une personne ne pouvant pas se défendre) c'est un délit de 3 ans de prison et jusqu'à 45000 € d'amende. Si mineur de 15 ans et moins c'est 5 ans et 75000 € d'amende

Tout fonctionnaire d'Etat, Agent public est soumis à l'article 40 sans délais et sans regard du supérieur hiérarchique

# Tous concernés !

signal-sports@sports.gouv.fr

En signalant des actes portés à votre connaissance, vous y êtes tenus en application :

- de l'article 434-3 du code pénal, pour tout citoyen
- de l'article 40 du code de procédure pénale, pour tout

## Comment agir?

- ✓ Recueillir l'information
- ✓ Evaluer le danger
- ✓ Se faire accompagner ?
- ✓ Utiliser « signal-sports »



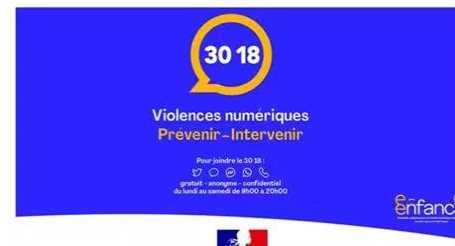
# Les numéros ressources



119 Enfant en danger



114 Surdit  aphasie



3018 Cyber Harc lement



0800 235 236 Fil  
sant  jeunes



3977 Violences faites sur  
personnes vuln rables  
(personnes  g es ou en  
situation d'handicap)



3919 Violences faites  
aux femmes



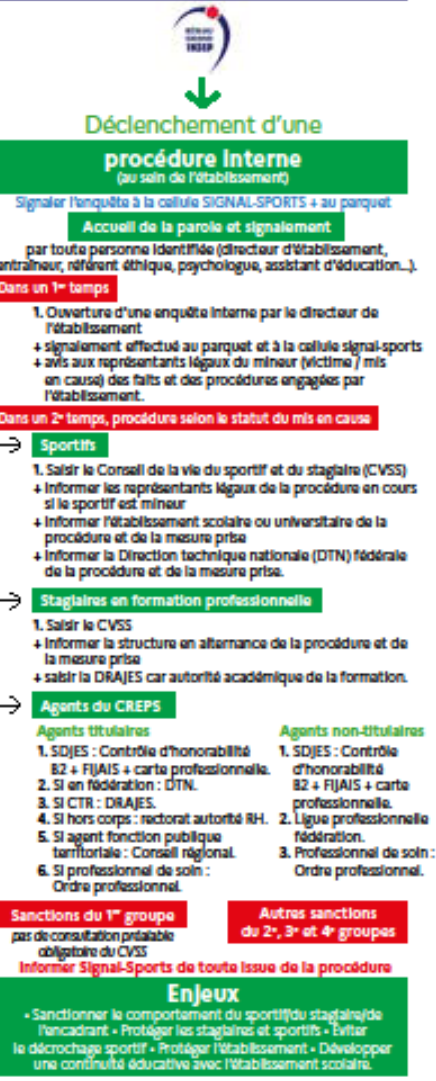
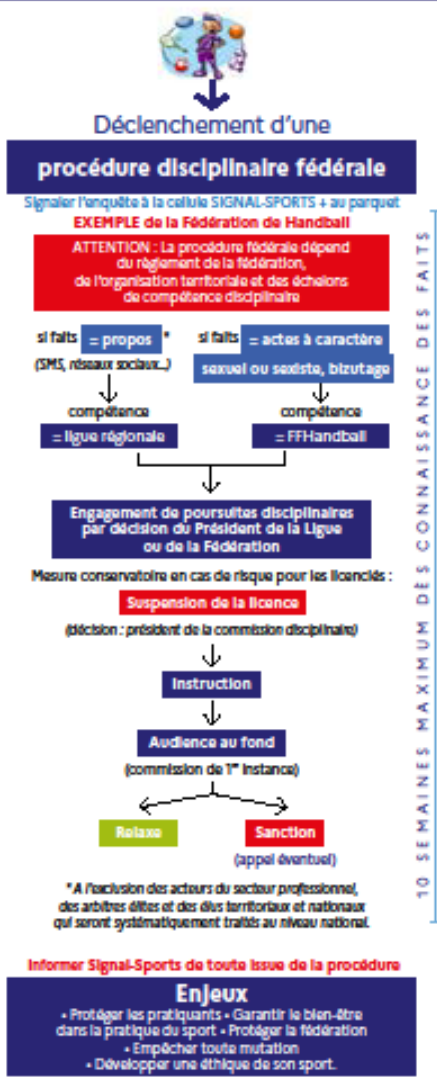
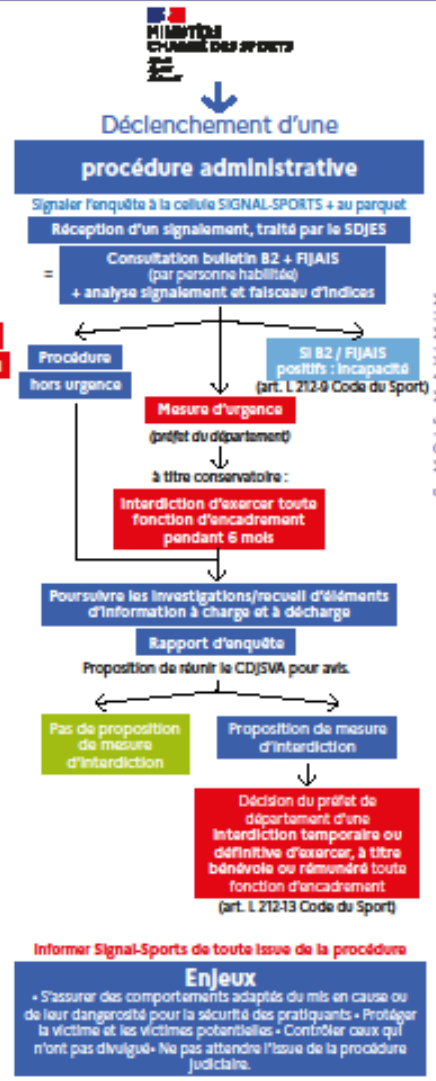
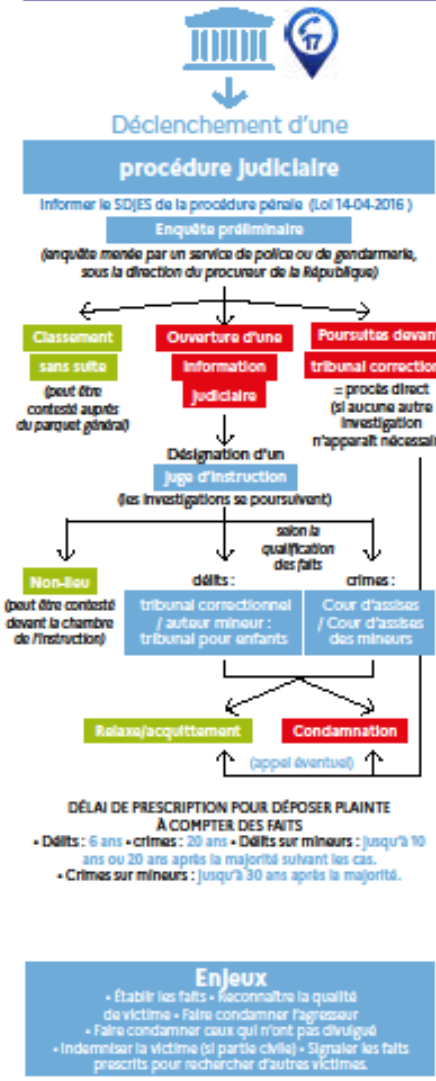
Signal Sport:  
signal-sports@sports.gouv.fr

# VIOLENCES SEXUELLES, SEXISTES ET DISCRIMINATOIRES → QUELLES PROCÉDURES ?

- Par qui ?** Signalement ou plainte au procureur par toute personne
  - Plainte simple au **commissariat**
  - Constitution partie civile (victime, ayants-droits, fédération)
  - Appel au 17 en cas d'urgence, plainte, pré-plainte en ligne + tchat [arratores@violences.fr](mailto:arratores@violences.fr)
  - Contre qui ? Tout mis en cause (tout public)
- Par qui ?** Signalement aux services déconcentrés SDJES par toute personne
  - Signalement à la cellule ministérielle **SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr**
  - Contre qui ? Les éducateurs professionnels, rémunérés ou bénévoles, arbitres et Juges
- Par qui ?** Signalement à la Fédération /aux Fédérations concernées par toute personne
  - Contre qui ? Mise en cause l'licencié de la Fédération /des Fédérations concernées
- Par qui ?** Signalement aux établissements publics du ministère des Sports concernés par toute personne
  - Contre qui ? Sportifs, stagiaires et agents de l'établissement

**CES QUATRE PROCÉDURES NE SONT PAS EXCLUSIVES LES UNES DES AUTRES ET PEUVENT ÊTRE MENÉES EN PARALLÈLE**

## Infographie Ministère des Sports procédures à intégrer





# Recueillir l'information

**Maitriser ses émotions:** éviter de dramatiser et de minimiser la situation / éviter les réactions émotionnelles

**Ne jamais mettre en doute la parole** de la personne même si les révélations semblent floues, étranges ou incroyables

« Tu m'as dit que... Est ce bien ça... Est-ce que tu peux m'en dire plus? »

**Féliciter** la personne pour ses révélations et **son courage** en la remerciant pour sa confiance

Rappeler à la personne qu'elle n'est pas coupable mais bien **victime** et que ce n'est pas à elle d'avoir honte

**Protéger la vie privée** de la personne en lui rappelant que ça restera confidentiel et si elle a besoin elle peut revenir plus tard vous voir

Important d'expliquer aussi la nécessité d'une prise en charge médicale ou psychologique pour l'aider



# Petits rappels

1 adulte de +18 ans  
ne peut pas avoir  
de rapport sexuel  
avec un mineur de  
-15 ans

**Loi du 3 août 2018  
dite Loi Schiappa  
renforçant la lutte  
contre les  
violences sexuelles  
et sexistes:**  
Elle dit qu'un  
majeur qui a  
autorité de fait ou  
de circonstance ou  
familial et qui a  
une relation  
amoureuse avec un  
mineur de 15/18  
ans c'est interdit  
même si  
consentement

Dans tous les cas si  
un écart de +5 ans  
un rapport sexuel  
avec un mineur est  
interdit

Cas de surprise où  
impossible de  
donner  
consentement (ex  
la victime est en  
train de dormir)  
c'est puni par la loi

# Quels outils à transmettre pour venir en aide à une victime?





# Quels outils à transmettre pour venir en aide à une victime?

## Témoignage



« Depuis plusieurs années, je fais du skate board. J'aimerais être aussi doué que mon coach ! D'ailleurs, on se voit souvent après l'entraînement pour que j'apprenne encore plus vite. Mais à deux reprises, quand il me montre des gestes, je sens sa main glisser à des endroits bizarres. Il me dit que « pour devenir un homme et un champion, c'est normal ». Je me dis que ce n'est pas grave, mais je me sens de plus en plus mal.

Mes parents le voient. On en parle : « Non mon chéri, ce n'est pas normal, tu subis des agressions, la vie et le sport ce n'est pas ça ! ». On décide de déposer plainte au commissariat et de faire un signalement à la cellule Signal-Sports.

Après ça, j'ai quand même du mal avec les gens, les contacts physiques et l'intimité aussi. La cellule Signal-Sports a transmis mon signalement au service départemental ; il a ouvert une enquête, m'a écouté et m'a remis cette brochure en fin d'audition : ça y est, on va m'aider pour aller mieux ! »

Yanis, 17 ans

## Les chiffres de Signal-Sports

**89%** des signalements sur 655 entre décembre 2019 et décembre 2021 concernent des violences sexuelles.

**40%** des victimes ont moins de quinze ans au moment des faits.

**291** mesures interdisant les professionnels mis en cause d'exercer leurs fonctions ont été prises entre décembre 2019 et décembre 2021.

04



## Autres ressources utiles

### ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Numéro national de prévention suicide  
Personnes en détresse psychologique  
3114  
3114.fr

Rebond  
Parler de victimes à victimes  
rebond.contact@gmail.com

Femmes pour le Dire - Femmes pour agir  
Victimes en situation de handicap  
01 40 47 06 06  
fdfa.fr

Colosse aux pieds d'argile  
Enfants et adultes victimes de violences sexuelles  
07 50 85 47 10  
colosse.fr

Maison des Adolescents  
Cyber violences / adolescence / parents  
amda.fr

Empreintes  
Personnes en situation de deuil  
01 42 38 08 08  
empreintes-asso.com



### ÉCOUTE A LA SEXUALITÉ

Planning familial (Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)  
Éducation et santé sexuelle (hommes/femmes)  
08 00 08 11 11

Atelier du CRIPS à Pantin  
Santé sexuelle, VIH, conduites addictives chez les jeunes  
01 84 03 96 96

### ACCOMPAGNEMENT PAR LE SPORT

Atelier thérapeutique d'escrime  
atpe75@gmail.com

Karaté thérapeutique  
contact@fightfordignity.net

### SUIVI DU SIGNALEMENT

SDJES ou Cellule du Ministère chargé des Sports  
Suivi des signalements de violences dans le sport  
signal-sports@sports.gouv.fr

Défenseur des droits  
Respect et atteinte aux droits  
01 53 29 22 00  
formulaire.de.fns.eurde.droits.fr

## Contacte-nous

Association L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée  
18 rue Hoche, 92130 Issy-les-Moulineaux  
renseignements@enfantbleu.org  
01 56 56 62 62  
www.enfantbleu.org



L'Enfant Bleu  
enfance maltraitée

Victime de violences dans le sport:  
un accompagnement peut t'être proposé

L'Enfant Bleu  
enfance maltraitée

01 56 56 62 62  
www.enfantbleu.org

L'ENFANT BLEU Association loi 1901 reconnue d'intérêt général à caractère social / Création graphique & illustrations : Studio graphique Julie Couderc

# CONCLUSION

**Vos structures, vos clubs peuvent être des lieux où de potentielles victimes pourraient se confier de difficultés qu'elles rencontreraient ailleurs, votre rôle est donc encore plus noble...**

**Merci pour votre Ecoute, votre action et votre bienveillance....**